PLAN

AMBITION ÉCOLES

2035

VILLE DE
LORIENT

« Bâtissons l'école de demain », c'est le cap donné pour l'année 2023. Le bien-être de l'enfant et son épanouissement comptent parmi les priorités de notre équipe municipale.

Lorient compte 21 écoles et groupes scolaires, dont la majorité sont aujourd'hui vieillissants. Ce patrimoine présente de nombreux atouts : écoles assez spacieuses, cours d'école de grande taille. Son ancienneté met néanmoins en lumière des points faibles face aux enjeux actuels : des bâtiments énergivores, des abords d'école aux référentiels de sécurité datés, des cours d'école trop minérales.

C'est pourquoi la Ville de Lorient a élaboré tout au long de ce premier semestre un plan Ambition Ecoles 2035 car l'école de demain se construit aujourd'hui !

Ce plan est le résultat d'un travail conséquent réalisé avec un Assistant à Maitrise d'ouvrage (AMO) pour faire entrer les écoles de Lorient dans le XXIe siècle. La qualité de l'accueil des écoliers est un gage de réussite scolaire. Il a été construit pour s'adapter aux grands enjeux du monde de demain et prendre en compte les nouveaux usages pédagogiques.

Ce plan est décliné en 4 axes ayant pour objectif de couvrir l'intégralité des enjeux d'investissement structurants pour les écoles :

- Un bâti repensé à l'aune des enjeux de transition énergétique/écologique
- Le renforcement de la sécurité des écoles et de leurs abords
- La végétalisation des cours d'école de la ville
- L'accompagnement pédagogique et numérique des équipes éducatives

Chaque école devra avoir atteint, en 2035, un niveau « socle » dans chacun de ces axes afin de bénéficier des conditions optimales pour bien vivre et bien apprendre à l'école.

La déclinaison par groupe scolaire du Plan Ambition Ecoles 2035 sera naturellement travaillée en partenariat avec l'Education Nationale, avec des phases de concertation, particulièrement pour les projets impactant la vie de l'école telle la végétalisation. Ce Plan Ambition Ecoles 2035 vient servir les objectifs de pédagogie à l'école, la ville se doit donc d'être dans l'accompagnement des équipes éducatives pour s'assurer que son plan répond à ces besoins.

Donner les mêmes chances à tous les petits lorientais est notre ambition à travers ce Plan Ambition Ecoles 2035.

Fabrice Loher
Maire de Lorient

Dans cette optique,

63,1 millions HT

seront consacrés à ce Plan d'ici 2035.

Il s'agit donc d'un engagement extrêmement fort de la municipalité en faveur de ses écoles.

La modernisation des bâtiments scolaires est aujourd'hui une priorité nationale, et Lorient s'inscrit dans cette dynamique partagée. Aussi, la Ville s'emploiera à solliciter tous les financements possibles sur ces projets, qu'il s'agisse de prêts à taux avantageux ou de subventions. En parallèle, Lorient s'emploiera également à rationaliser son bâti scolaire en opérant les cessions concernant les équipements qui ne sont plus utilisés.

Au travers des cessions et des subventions accordées, l'objectif visé est un financement du plan à hauteur de 20% a minima. Par ailleurs, le Plan Ambition Écoles 2035 de la ville est également vertueux en termes d'économie d'énergie, qui permettront de diminuer progressivement le coût de fonctionnement du bâti scolaire.

Le montant des investissements est élevé, et nécessite naturellement une mise en place progressive.

Afin de contribuer à l'amélioration du bien-être des écoliers et encadrants, de manière équilibrée dans les différentes écoles de la ville, Lorient veillera à répartir en équité temporelle les investissements par axe. Ainsi, une école qui bénéficierait d'investissements en termes de bâti vers la fin du programme Ambition Ecoles 2035 bénéficiera dans les premières des aménagements sécuritaires et de végétalisation.

Liberté • Égalité • Fraternité

AXE 1

UN BÂTI REPENSÉ À L'AUNE DES ENJEUX DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE/ÉCOLOGIQUE

Après un diagnostic poussé de plus d'un an, réalisé par un cabinet expert, plusieurs facteurs ont permis de prioriser les travaux en fonction des groupes scolaires :
- l'état du bâti et les besoins en termes d'isolation thermique et de confort scolaire
- l'inscription de la rénovation dans un programme plus large, par opportunité (groupe scolaire du quartier du Bois-du-Château)
- les capacités financières de la ville

La ville de Lorient a fait le choix de privilégier 4 thématiques prioritaires pour organiser sa démarche de rénovation :

- **Les travaux de structure et de reconstruction :**
  26, 2 M€ HT

La remise en état ou l'amélioration du clôt et couvert est un préalable pour envisager d'autres travaux d'amélioration plus qualitatifs. Des réflexions et études sont déjà engagées concernant les groupes scolaires qui seront remis à neuf dans les années à venir.

Ainsi, 11,3 millions d'euros HT sont consacrés à la restructuration intégrale du groupe scolaire Merville. Cette réflexion a été engagée avant la finalisation de la PPI, au regard de la vétusté des bâtiments. Une étude a été votée l'an dernier en conseil municipal pour lancer ce projet.

De même, dans le cadre de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), la ville de Lorient a bénéficié de subventions conséquentes qui permettront de restructurer le groupe scolaire de Bois-du-Château/Marcel Pagnol.
Le montant projeté de ces deux opérations se situe autour de 14,9 millions d'euros HT.

- **L'amélioration du confort thermique et du confort énergétique :**

20,7 M€ HT

Si les écoles de Lorient bénéficient de nombreux points forts, le confort thermique reste un point d'alerte car plusieurs d'entre elles comptent parmi les bâtiments les plus énergivores de la ville au m². Leur reprise permettra d'améliorer sensiblement le confort thermique des usagers, élément essentiel à la mise en place des conditions d'apprentissage optimales pour les enfants.

Elle rejoint par ailleurs le plan de résilience énergétique voté en octobre dernier au conseil municipal, en s'inscrivant dans une perspective de réduction des dépenses énergétiques de la ville. Ces travaux permettront de baisser le consommation des écoles de 40% d'ici 2030 et de 50% d'ici 2040.

- **L'amélioration de l'accessibilité/inclusion handicap :**

1,8 M€ HT

Le bâti scolaire, ancien, n'est pas totalement accessible. La Ville souhaite améliorer les conditions d'accueils adaptés à toutes les situations.

- **Rénovation pour une meilleure ambiance des écoles :**

2,3 M€ HT

L'ambiance des salles de classe et des équipements scolaires joue un rôle certain dans la qualité des apprentissages et de la pédagogie. C'est pourquoi la ville de Lorient souhaite que ses écoles bénéficient de la meilleure qualité de vie intérieure possible.
Un accent particulier sera donc mis, lors des phases de rénovation, sur les aspects visuels (ravalement, peintures, sols,...), acoustiques et fonctionnels,

- **Aménagement des espaces extérieurs :**

Un accent particulier sera mis sur l'aménagement des espaces extérieurs, notamment au travers de l'enveloppe « végétalisation » conséquente qui sera déployée. Parallèlement, les autres aspects extérieurs feront l'objet d'une attention également (remplacement des sols souples, agrandissement de préaux,...).

AXE 2

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES ÉCOLES ET DE LEURS ABORDS

- **Le renforcement de la sécurité des écoles :**

540 000 € HT

La sérénité de l'apprentissage dans les écoles nécessite que la sécurité des sites scolaires soit une priorité. Si les écoles de Lorient respectent les normes règlementaires, la Ville souhaite davantage protéger les enceintes des bâtiments et perfectionner les systèmes d'alerte.

Par conséquent, la municipalité souhaite mettre l'accent sur deux sujets majeurs constituant le socle de son référentiel de sécurité :
- la sécurisation des enceintes extérieures des écoles : toutes les clôtures extérieures et portails devront avoir atteint une hauteur de 1m80 d'ici 2035.
- La généralisation des systèmes d'alarme PPMS (plans particuliers de mise en sûreté), à prévoir dès 2024 – 2025.

Il est à noter que la municipalité a déjà entrepris des actions en ce sens. La sécurisation des enceintes extérieures a commencé, elle se poursuivra au rythme d'une à deux écoles sécurisées par an.

Ces améliorations n'excluent pas le traitement d'autres problématiques de sécurité qui pourraient être présentes sur des écoles, au cas par cas (éclairage de cour jugé insuffisant, risque d'escalade d'un bâtiment,...). La résolution de ces problématiques se fera en concertation avec l'Éducation nationale, la conseillère pédagogique en charge du dossier, et les équipes enseignantes présentes sur site. La collectivité alloue et continuera d'allouer un budget annuel de 41 500 euros HT à ces opérations de sécurisation.

- **Le renforcement de la sécurité des abords des écoles :**

871 000 € HT

La sécurisation de la voirie aux abords du bâti scolaire, pour permettre d'entrer et de sortir en toute quiétude des écoles sans risque d'incident ou de conflit d'usage, est également un point auquel la municipalité prête une attention particulière.

D'ores et déjà, la ville réalise deux à trois opérations de reprise des voiries aux abords des écoles tous les ans.

En 2022, afin d'évaluer les problèmes de sécurité et d'engager les actions nécessaires (y compris à titre expérimental), un diagnostic sur la sécurité aux abords des écoles a été réalisé.
Plusieurs facteurs ont été pris en compte pour le réaliser : la localisation, l'aménagement des abords, les comportements des usagers. Les pistes d'amélioration sont l'offre de stationnements, les conditions de circulation, la pratique du vélo, la qualité des équipements, le comportement des usagers.

Pour répondre à ces objectifs, plusieurs actions possibles dont certaines sont d'ores et déjà lancées ou programmées :
- Installation de radars pédagogiques
- Installation de silhouettes rétroréflechissantes ludiques et visibles à proximité des passages piétons
- Travaux d'aménagement ou installation de mobiliers et signalétiques

Ce budget sera sanctuarisé de manière à permettre, à l'horizon 2035, que toutes les écoles publiques et privées de la ville aient fait l'objet d'interventions de voirie apaisée.

AXE 3

LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE DE LA VILLE

La ville de Lorient s'attache depuis quelques années à verdir ses cours et a développé un programme pluriannuel de plantation d'arbres. Au regard de l'enjeu capital, elle souhaite renforcer son ambition dans ce domaine.

La municipalité souhaite entreprendre un ambitieux programme de végétalisation concernant l'ensemble des cours de la ville. La Ville souhaite que les cours d'écoles puissent répondre aux objectifs fonctionnels d'un référentiel lorientais, à l'horizon 2035 :

Objectif 1

Adapter les cours d'école aux enjeux et aux changements climatiques et renforcer la biodiversité

- **Renforcer la place de l'arbre** (d'ornement, fruitier…) et des végétaux dans les cours
- **Désimperméabiliser les sols** en privilégiant des revêtements adaptés (anti-réverbération, qui n'accumulent pas la chaleur, qui permettent la circulation de l'eau de pluie) et en assurant un meilleur équilibre entre zones perméables (zones en herbe, en terre battue, en copeaux de bois) et zones plus imperméables
- **Élargir la place de l'ombre** en créant des zones ombragées (végétales ou artificielles)
- **Optimiser la place de l'eau** : récupération des eaux de pluie, noues, mares, points d'eau…

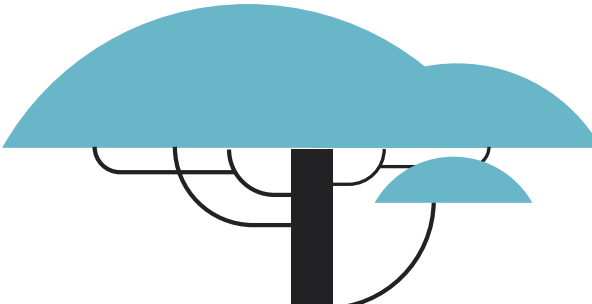

Objectif 2

Améliorer le bien-être des enfants

- **Organiser des espaces permettant des activités diversifiées** (jouer, imaginer, bouger, manipuler, être au calme, observer, s'asseoir seul ou à plusieurs) en veillant à la diversité et à l'équilibre des espaces (mixité filles garçons…)
- **Renforcer le dialogue jeux / végétaux**, et développer des aménagements de cour plus naturels
- **Faire évoluer les propositions de jeux existants**, en les intégrant davantage en tant qu'aménagement de cour, et en optant pour des jeux plus naturels, avec des matériaux choisis de qualité (troncs, rondins de bois…)
- **Poursuivre l'équipement des espaces extérieurs** des écoles avec du mobilier adapté et qualitatif (tables de pique-nique et bancs en bois…)
- **Permettre les pratiques sportives** sur les temps scolaires comme périscolaires et maintenir des plateaux ou parcours sportifs adaptés

Objectif 3

Accompagner les projets éducatifs des écoles (scolaires / périscolaires

- **Poursuivre l'accompagnement engagé sur les jardins pédagogiques** en pérennisant leur usage dans le temps, et en responsabilisant les équipes pédagogiques sur la gestion de ces espaces (préparation, plantation…)
- **Former les équipes éducatives municipales** aux compétences de base sur le jardinage
- **Développer les nouveaux projets** qui émanent des équipes pédagogiques (micro-forêt, parcours sensoriels…)
- **Encourager les projets qui renforcent le lien avec le monde animal** (hôtel à insectes, nichoir, poulailler…)
- **Favoriser les espaces-jardins partagés ou mutualisés** (écoles, enfants, parents, habitants, centres sociaux, opérateurs de centres de loisirs intervenant dans les écoles…)

Chaque cours d'école présente des spécificités qui nécessitent des adaptations de ce référentiel, de manière à ne pas calquer un modèle qui ne serait pas adéquat. Les réflexions qui seront portées sur chaque cour se feront donc en concertation étroite avec les équipes présentes sur site

Afin de se donner les moyens de cette ambition, une enveloppe de 167 000 euros HT sera consacrée annuellement à ce programme de végétalisation.

A terme, ces cours végétalisées constitueront des îlots de verdure en cœur de ville. Une réflexion pourra être menée pour en faire des jardins publics accessibles à tous, notamment pendant les périodes d'été où les écoles ne sont pas utilisées et où la chaleur nécessite de renforcer les espaces verts, particulièrement sur les écoles de centre-ville.

carte du luxembourg

AXE 4

L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET NUMÉRIQUE DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

La Ville de Lorient intègre dans sa réflexion les évolutions à venir en matière de pédagogie au sein des écoles. Cette thématique ambitieuse se nourrit des trois premiers axes tant ils participent à l'amélioration du climat scolaire et des conditions d'enseignement.
En effet, depuis le début du 21e siècle, les enjeux relatifs aux espaces scolaires ont fortement évolué. La ville souhaite accompagner ces mutations.

Ces perspectives sont déjà prises en compte au quotidien par l'intermédiaire des différents services de la ville concernés : service Education, services numériques, services techniques, notamment à l'aide d'enveloppes budgétaires dédiées sur le mobilier scolaire ou encore les équipements numériques. Ces évolutions ont toujours lieu dans une démarche de concertation nécessaire avec l'Education nationale.

- **Plan numérique dans les écoles :**

2 M€

La Ville investit depuis 2022 pour la réussite éducative à travers son Plan Numérique. Partant du constat que plusieurs écoles élémentaires n'avaient pas atteint le socle numérique de base et donc peu dotées en équipements qui favorisent l'usage du numérique par les élèves, la municipalité s'est engagée à remettre à niveau l'offre numérique dans les écoles élémentaires.

> **L'amélioration du confort matériel des enseignants et la mise à disposition en élémentaire d'un parc plus adapté** : sur l'année 2022, 160 nouveaux ordinateurs portables et 180 tablettes numériques ont été distribués par la Ville.

> **L'enrichissement des équipements mis à disposition des élèves** (valises de tablettes, ENI…) : 5 vidéoprojecteurs (dont 2 interactifs) et 3 tableaux interactifs ont été installés en 2022. Par ailleurs, le renouvellement des postes informatiques en fond de classes sera réalisé par la Ville au premier semestre 2023.

> **L'amélioration du réseau interne** des écoles et le raccordement pour toutes les écoles au très haut débit : toutes les écoles sont raccordées à ce jour, l'évolution de l'infrastructure réseau et de l'installation de la fibre représentent un budget de 800 000€.

> **La mise en place progressive d'un ENT** (Espace Numérique de Travail) dans les écoles pour faciliter le travail des élèves et des enseignants et le dialogue avec les familles, à partir de cette année 2023.

- **Le renforcement de la prise en compte des enjeux pédagogiques dans l'accompagnement des écoles**

Les investissements présentés dans le Plan Ambition Ecoles 2035 visent à améliorer le confort scolaire, de manière à permettre les meilleures conditions d'enseignement possible. Les enjeux pédagogiques pourront se nourrir de ces nouvelles conditions, à travers un accompagnement de la Ville plus marqué pour repenser particulièrement les espaces des écoles.

La mise en place d'espaces sains et sûrs

Les espaces bénéficient d'un traitement permettant d'optimiser la qualité de l'air intérieur (aération, choix des matériaux, procédés techniques, suppression des éventuelles sources de pollution ou, à défaut, le traitement des vecteurs de diffusion). Les capteurs de mesure du CO2 dans l'air, installés depuis deux ans dans les écoles, reflètent d'ores et déjà cette attention de la Ville à la qualité de l'air dans les classes, essentielle à la concentration et au bien-être des enfants.

La qualité acoustique des espaces sera un critère important dans les travaux à venir pour le confort de tous et la préservation de la voix des professeurs. De même, le Plan Ambition Ecoles 2035 permettra d'assurer un confort thermique, tant en période de chauffe que pendant les vagues de chaleur. Les solutions recherchées seront compatibles avec les enjeux de la transition énergétique.

Les sanitaires et les vestiaires seront localisés, conçus et dimensionnés de manière à répondre aux enjeux d'hygiène et de santé des filles et des garçons.

De même, l'attention portée à la sécurisation des écoles permettra que les enceintes scolaires et les locaux soient conçus et aménagés de manière à répondre aux enjeux de sécurité, en particulier aux risques d'intrusion et d'attentat ainsi qu'aux risques majeurs locaux.

Des écoles et établissements pour tous et favorisant le bien-être de tous

Il s'agit, d'un point de vue général, de contribuer à mettre en place les conditions d'un cadre sécurisant et propice aux apprentissages et à l'amélioration du climat scolaire. C'est aussi viser à améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et l'accueil de ceux qui les accompagnent. Les écoles seront dimensionnées de manière à être adaptées aux effectifs accueillis et, dans la mesure du possible, à leur évolution.

Ce travail est déjà engagé sur la mise en place de classe de type ULIS TSA ou UEMA. Il s'agit de réinterroger systématiquement les besoins et les pratiques avec les équipes pédagogiques afin de répondre au mieux aux évolutions des méthodes d'apprentissage et de prise en charge.

Les espaces, notamment à travers les futurs aménagements des cours des écoles, seront conçus de manière à intégrer les enjeux de l'égalité filles-garçons et des relations entre « petits » et « grands ». Ils favoriseront la mixité et une occupation partagée et équilibrée des espaces.

C - Un accompagnement des équipes dans la configuration des espaces pour apprendre et enseigner, à travers les principes de polyfonctionnalité et de modularité

Les différents temps d'apprentissage de l'élève – individuel, collectif et collaboratif - seront pris en considération pour reconfigurer les espaces des écoles. De même, l'aménagement et l'équipement seront choisis en fonction de la pluralité des pratiques pédagogiques, par exemple pour exploiter pleinement les potentialités offertes par le numérique.

Plus globalement, la polyfonctionnalité des espaces et la modularité seront recherchées de manière à ce qu'ils concourent tous aux projets pédagogiques des écoles et des accueils périscolaires.

VILLE DE
LORIENT

Hôtel de Ville
2 boulevard du Général Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient cedex
www.lorient.bzh

Ville de Lorient-Studio graphique - DIRCOM - Juin 2023